## PAS DE CENTRALE EN BASSE AUTOMNE

www.pasdecentrale.fr www.basseautomne.fr

Communiqué de presse du 10 février 2013



## ENTETEMENT DU MAIRE DE VERBERIE NOUVELLE SANCTION DES HABITANTS

700, c'est le chiffre du jour.

**700**, c'est très exactement le nombre d'**avis négatifs** décomptés à l'issue de l'enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Basse-Automne et de la Plaine d'Estrées<sup>1</sup>.

Dans ce flot défavorable, on en trouve un de plus cependant, celui-là favorable au SCOT, inscrit sur le registre de la mairie de Verberie. C'est celui de Patrick Floury, maire de la commune et président de la CCBA : "Un SCoT très travaillé <sup>2</sup>, très élaboré, une excellente vision de l'avenir", peut-on lire.

Ce n'était pas l'avis de la Région Picardie, qui avait conclu son avis sur un constat d'« insuffisances », « incohérences » et « incompatibilités auxquelles il conviendrait de remédier ».

Ce n'était pas l'avis du Conseil Général, qui a voté contre à l'unanimité.

Ce n'était pas l'avis du Préfet, qui avait même demandé de « suspendre la procédure ».

Cette fois c'est la sanction du public qui est tombée à l'issue des deux mois d'enquête publique qui ont pris fin ce 8 février.

C'est la 4<sup>ème</sup> fois en 5 ans que les habitants de la Basse-Automne sont appelés à donner leur avis lors d'une enquête publique ou une procédure de concertation.



« Le plus difficile, dans le désert, c'est de trouver la sortie » Philippe Alexandre

C'est la 4<sup>ème</sup> fois que le maire Patrick Floury se retrouve totalement isolé face à un rejet massif du projet de centrale au gaz qu'il essaie d'imposer sur sa commune.

Il est temps de tourner la page.

Franck Deboise Président de Pas de Centrale en Basse Automne pasdecentrale@orange.fr

<sup>1</sup> C'est dans ce SCOT du SMBAPE (Syndicat Mixte de la basse-Automne et de la Plaine d'Estrées) qu'est à nouveau inscrit le projet de centrale au gaz à Verberie. Les 700 avis négatifs ont été décomptés sur les registres mis à disposition du public sur le territoire de la CCBA. D'autres avis ont pu être envoyés directement au siège du syndicat mixte de la Basse-Automne et de la Plaine d'Estrées.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Chacun appréciera l'humour (involontaire ?) du maire de Verberie : l'élaboration du SCOT a démarré en 2005, et a fait l'objet d'un premier refus par le Préfet en 2008. Ce SCoT aura donc été « *travaillé »* 8 ans pour le résultat que l'on sait.